



Amiens, le 8 décembre 2018

Communiqué de presse

## **Des interpellations en marge des départs de manifestants Gilets jaunes sur Paris**



Dans la perspective des manifestations annoncées ce jour, un dispositif préventif de sécurité a été mis en place afin de contrôler les manifestants Gilets jaunes qui comptaient se rendre sur Paris, dans les gares mais également au niveau des bus en partance pour la capitale.

A cette occasion, les contrôles opérés ont permis de saisir une grande quantité de matériels prohibés et de procéder à 7 interpellations en référence à l'article 222-14-2 du Code pénal ( fait de participer à un regroupement violent) .